



2019, UNE ANNÉE RICHE D'INITIATIVES ET DE PROJETS

Aménagement
de la place
de la Mairie

P. 2

2018 :
rétrospective
en images

P. 4-5

Circulation et
déplacements

P. 6

L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE SE POURSUIT AVEC LA CRÉATION DE NOUVEAUX PARVIS, D'UNE AIRE DE JEUX ET D'ESPACES VERTS



Mi-novembre dernier vous avez pu voir aboutir la première opération du projet de réaménagement de la place de la Mairie, acte qui consistait à dévier les rues d'Andorre et République en créant un nouveau giratoire et libérant de l'espace pour un futur cœur de place.

La suite du projet consiste en l'aménagement de ces nouveaux espaces publics qui intègrent les orientations tracées lors des ateliers de concertation publique réunis en fin d'année 2017. La volonté à vouloir les respecter, confrontée au relief singulier de l'espace à réaménager, a nécessité un délai

conséquent pour permettre au bureau d'études de résoudre l'ensemble des problèmes qui se sont révélés. Les travaux débutent en ce mois de janvier pour s'achever en septembre 2019.

Cette phase du chantier conduira à la création d'un nouveau parking et d'espaces publics réaménagés, intégrant notamment une aire de jeux pour les enfants, de nouveaux parvis (dont un lié au déplacement du monument aux morts) et des espaces verts. Cette place constituera ainsi un cœur de village plus sûr, plus convivial et plus agréable à fréquenter.

Le plan ci-dessus en expose les détails.



« L'INSUFFISANCE
DES TRANSPORTS
PUBLICS : UNE
CONTRAÎTE MAJEURE
DE LA QUALITÉ DE
VIE DANS NOTRE
COMMUNE. »

Journal d'information municipal
édité par la ville de Pinsaguel.
Tél. : 05 61 76 29 88.
Fax : 05 61 72 19 26.
contact@mairie-pinsaguel.com
www.mairie-pinsaguel.com

Tiré en 1400 exemplaires.

- Directeur de la publication :
Jean-Louis Coll.
- Crédits photos :
Manon Mory – mairie de Pinsaguel,
sauf couverture, Yann Le Chevalier
pour In extenso.
- Conception, réalisation :
In extenso, Canens (31).
05 61 90 29 15.
- Imprimeur : Exaprint,
Montpellier (34).



L'édition du bulletin
municipal de Pinsaguel
respecte les normes
pour l'environnement.

LE MOT DU MAIRE

Si 2018 fut une année particulièrement riche d'activités municipales, elle fut aussi lourde de préoccupations aux plans international et national. L'actualité de décembre dernier nous interroge aussi au plan local : que nous soyons élu municipal ou citoyen pinsaguelois, l'actualité nous a montré que la question des inégalités territoriales aggravait depuis plusieurs décennies les inégalités plus anciennes : devoir passer plus d'une heure par jour pour se rendre à son travail, faire face à un budget voiture qui grève de plus en plus le budget d'un ménage, sont constitutifs d'inégalités que personne ne peut plus ignorer. Le schéma selon lequel les emplois et activités seraient pour la métropole et les lieux de vie (donc le coût des services et les difficultés financières pour les communes périurbaines) pour la périphérie n'est plus acceptable car sa conséquence, c'est des heures perdues dans les bouchons, des rythmes quotidiens stressants et finalement la dégradation de la qualité de vie.

Si cela fait des décennies que les responsables politiques repoussent le moment de prendre à bras-le-corps la question des transports publics sur l'aire urbaine toulousaine, les événements de décembre dernier, mais également le sens des responsabilités face à la dégradation de la situation, devraient les convaincre de se mobiliser pour faire de 2019 l'année au cours de laquelle la question des déplacements sur l'aire urbaine toulousaine sera déclarée cause prioritaire commune.

Au-delà de la préservation de la qualité de vie des habitants, cette cause commune s'impose pour le dynamisme de l'aire urbaine toulousaine : une métropole rendue inaccessible de la périphérie parce que sa circulation est asphyxiée devient moins attractive.

Je forme un vœu pour 2019 : que tous les responsables en charge de ces questions : président de Toulouse Métropole, présidente de Région, président du Département, présidents d'intercommunalités se mettent ENFIN autour d'une table avec pour objectif de parvenir fin 2019 à la définition et à la mise en œuvre d'actions communes et coordonnées qui garantiront que la question des déplacements, devenue essentielle pour l'avenir de notre territoire et de ses habitants, soit enfin prise en charge comme elle doit l'être.

En évoquant cette question, je ne me suis pas éloigné de notre village, au contraire, car j'ai acquis la conviction que la façon dont nous subissons l'absence de politique concernant les déplacements dans l'aire urbaine toulousaine est une contrainte majeure de la qualité de vie dans notre commune : encombrements de voitures, manque de transports publics pour les élèves et les aînés notamment, constituent des difficultés connues de tous.

Comme nous vous en avons régulièrement informés, 2018 a été une année d'intense activité municipale.

2019 va encore être riche d'initiatives, de projets et de travaux pour l'amélioration de la qualité de vie dans notre village dans le respect des engagements que nous avons pris devant vous lors de notre campagne de 2014.

*Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une
très belle année 2019*

Votre maire, Jean-Louis COLL

2018 : RÉTROSPE



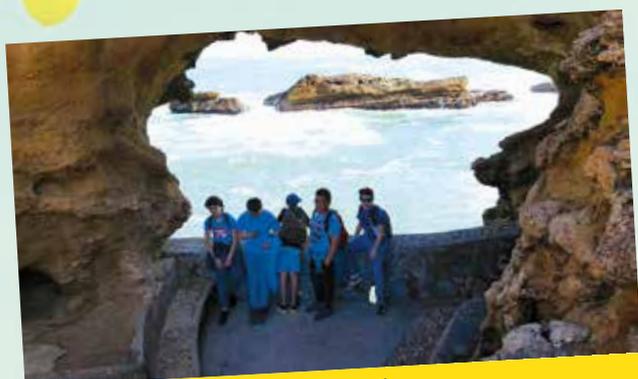
Repas des aînés – 14 janvier.



Pinsaguel sous la neige – 8 février.



Carnaval – 16 mars.



Séjour à l'océan avec le CIJ – Avril.



Soirée jeux à la médiathèque – 25 mai.



Conférence agroécologie ACdC au château des Confluences – 26 mai.



Inauguration de la place Antoine-Deguilhem – 27 mai.



Inauguration de l'espace Pique-Nique – 27 mai.



Salon Prévention Risque Inondation – 31 mai.

CTIVE EN IMAGES



Conférence de presse – 8 juin.



Concert symphonique Philharmonia – 15 juin.



Fête de la musique – 21 juin.



Fête du CLAE – 21 juin.



Journée Rencontres — Château des Confluences – 27 juin.



Fête des écoles – 29 juin.

< 5



Molière pour les nuls — Conservatoire d'art dramatique de Montréal – 29 juin.



Cabaret Alain Souchon — Conservatoire d'art dramatique de Montréal – 28 juin.



Cinéma en plein air — Château des Confluences – 7 juillet.



Séjour à Mimizan avec le CIJ – Juillet.



Fête au village – 13 juillet.



Forum des Associations – 8 septembre.



Journées du Patrimoine – 15 et 16 septembre.



Contes de Noël – 15 décembre.



Noël au Village – Décembre.

UNE VISION OBJECTIVE DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE À PINSAGUEL

LA CIRCULATION AUTOMOBILE DANS NOTRE COMMUNE EST UN SUJET QUI PRÉOCCUPE LES PINSAGUELOIS. LA QUESTION EST LÉGITIME MAIS NE DOIT PAS DONNER LIEU À DE FAUSSES INTERPRÉTATIONS : L'AUGMENTATION DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE DANS PINSAGUEL N'EST PAS LA CONSÉQUENCE D'UNE URBANISATION DÉBRIDÉE DE NOTRE VILLAGE MAIS D'UNE URBANISATION TRÈS RAPIDE DE COMMUNES VOISINES NON ACCOMPAGNÉES D'INFRASTRUCTURES ADAPTÉES EN TERMES DE VOIRIE ET DE TRANSPORTS EN COMMUN.

Entre 1999 et 2015, la population de Pinsaguel a augmenté de 12,3 % (passant de 2 466 habitants à 2 769 habitants) alors que l'augmentation observée en moyenne sur l'aire urbaine toulousaine a été de 37,9 %. Auterive a presque gagné 4 000 habitants sur la même période. Considérant que 55 % des habitants du territoire du Muretain Agglo travaillent sur le périmètre de Toulouse Métropole, ces évolutions engendrent automatiquement de très fortes augmentations des déplacements. La conséquence directe en est que les axes routiers menant vers Toulouse (A 64 et RD 820) sont saturés aux heures de pointe et que de nombreux automobilistes utilisent Pinsaguel comme voie de délestage. Les comptages effectués en mars 2018 rue d'Andorre ont révélé un trafic moyen journalier (observé sur une semaine) avoisinant les 12 000 véhicules/jour, contre un peu plus de 8 000 il y a moins de 10 ans. Et ce alors même que le parc automobile communal est estimé à 1 800 véhicules, ce qui signifie que le parc automobile de Pinsaguel ne représente pas plus de 15 % du trafic qui traverse le centre du village.

Ces observations indiquent que la hausse du trafic dans la commune n'est pas la conséquence de la croissance démographique de Pinsaguel.

Consciente de cette situation, la municipalité a engagé un travail de fond qui repose sur :

- La maîtrise de son urbanisation au travers de la révision du PLU qui permet de maîtriser le nombre de nouveaux arrivants ;
- La contrainte du transit traversant le centre-ville : ses aménagements apaisent le trafic et régulent les flux (zone 30, nouvelles configurations de la voirie et des espaces publics, gestion des feux tricolores...). Il s'agit ainsi de favoriser les déplacements à pied et à vélo, et de privilégier les déplacements des Pinsaguelois dans le centre au détriment de la seule mobilité de transit ;
- La poursuite, par l'intermédiaire du Muretain Agglo qui en a la compétence, du combat (difficile) pour une meilleure politique de transports collectifs qui donne aussi sa part à de nouveaux modes de transports (meilleure desserte de bus, pistes cyclables vers les gares, covoiturage, etc.).

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : LANCEMENT À VENIR DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR RECUEILLIR VOS AVIS

Le projet de révision du PLU a été arrêté lors du conseil municipal du 14 novembre dernier. Le document est maintenant soumis à l'avis des « personnes publiques associées » : services de l'État, département, région, Muretain Agglo, chambre d'agriculture, chambre de commerce et d'industrie, chambre d'artisanat, Tisséo, communes limitrophes. Dans le courant des mois de mars et/ou avril 2019 aura lieu l'enquête publique au cours de laquelle le projet de ce futur

PLU sera soumis à l'avis de la population qui pourra alors faire connaître ses remarques dans un registre, ou échanger avec le commissaire enquêteur (indépendant et nommé par le tribunal administratif). Une réunion publique aura également lieu. Une fois les différents avis compilés, analysés et pris en compte, le conseil municipal se réunira une nouvelle fois pour approuver définitivement le nouveau PLU de notre commune ; cela est prévu pour le mois de juin 2019.

PERMANENCES

> Sandrine Morch, députée de Haute-Garonne

81, avenue du Lauragais à Toulouse. 06 75 14 06 58

Au bureau parlementaire: Aurélie Conte et Julien Pinna reçoivent tous les mardis, et sur rendez-vous pour d'autres créneaux horaires.

M^{me} Morch reçoit uniquement sur rendez-vous: 06 75 14 06 58 ou contact@morch.fr

> Annie Vieu et Sébastien Lery, conseillers départementaux

Vendredi 5 avril en mairie de 9 h à 10 h 15

Sur rendez-vous uniquement: 05 34 33 14 23 ou 05 34 33 14 24

> M^{me} Trémolet, avocate

Le dernier vendredi de chaque mois sur rendez-vous uniquement.

Plage horaire de 14 h à 17 h. Prendre contact avec l'accueil de la mairie de Pinsaguel au 05 61 76 29 88 pour réserver une date.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Les mercredis 13 mars, 10 avril, 8 mai, 22 mai, 5 juin et 19 juin.

Le gazon et les feuillages doivent être mis dans des sacs non fermés. Les branches doivent impérativement être mises en fagots attachés.

Longueur maximum: 1 mètre. Le non-respect de ces consignes entraînera le non-ramassage des déchets.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Rappel : un encombrant est un déchet qui, en raison de son volume ou de son poids, n'entre pas dans le coffre d'une voiture (matelas, cadres de lit, meubles, gros électroménagers, matériel hi-fi ou informatique, sanitaires, revêtements de sols...).

Un doute, une question : contactez le 05 34 46 30 50.

Attention, ramassage le jeudi : 14 mars, 23 mai, 5 septembre, 28 novembre.

NOUVEAUX PROS

> Café-théâtre « l'Antidote »

6, rue de la Commune
05 81 82 41 16

> L'Atelier de Francine

17, chemin de Cornis,
lieu-dit Le Rau
06 58 40 08 60

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE DE PINSAGUEL

- > Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h à 11 h 45.
- > Les mardis et samedis de 9 h à 11 h 30.

PLANNING LUDOTHÈQUE

Les vendredis suivants,
9 h 45 – 11 h 15

- > JANVIER : 11, 18, 25
- > FÉVRIER : 15, 22
- > MARS : 1^{er}, 8, 29
- > AVRIL : 5, 12, 19
- > MAI : 17, 24
- > JUIN : 7, 14, 21
- > JUILLET : 5, 12, 19

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- > Kyarah DIA,
née le 28 septembre 2018
- > Ioan RIOUAL,
né le 8 octobre 2018
- > Sohan NAIDJA,
né le 15 novembre 2018
- > Lucian LASTRADA,
né le 24 novembre 2018

MARIAGES

- > Alexandre LAVERAN
et Salhat DAOU,
le 13 octobre 2018

DÉCÈS

- > Claudine PREVOST,
décédée le 20 novembre 2018
- > Pierre PANNETIER,
décédé le 24 novembre 2018
- > Mauricette BATBIE,
décédée le 26 novembre 2018
- > Marc VERMEEREN,
décédé le 1^{er} décembre 2018
- > Gabrielle OLIVER,
décédée le 10 décembre 2018
- > Micheline BRET,
décédée le 1^{er} janvier 2019

< 7

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION DANS NOTRE COMMUNE

> Du 17 janvier au 16 février.

ÉLECTION EUROPÉENNE

(1 seul tour)

> Le dimanche 26 mai.



Trouvez une pharmacie de garde avec RESOGARDES : 3237 (0,34 € la minute) ou www.3237.fr



à la mairie ou par e-mail : contact@mairie-pinsaguel.com
en précisant nom, prénom et
« Abonnement newsletter »

JANVIER 2019

Vendredi 11 janvier, 18 h 30

Vœux de la municipalité
> Salle des fêtes

Dimanche 13 janvier, 12 h

Repas des aînés
> Muscadelle

Samedi 19 janvier, 10 h 30

Atelier nutrition
> Médiathèque Salou Casaïs

Dimanche 20 janvier, 14 h 30

Loto organisé par le club de Tennis
> Muscadelle

Judi 24 janvier, 10 h 30

 Bébés lecteurs
> Médiathèque Salou Casaïs

Mercredi 30 janvier, 15 h 30

Goûter et jeux de société
> Médiathèque Salou Casaïs

AVRIL 2019

Du 2 au 12 avril

Exposition « L'École d'Autrefois »
> Médiathèque Salou Casaïs

Samedi 20 avril

Bourse toutes collections.
(Renseignements : 06 76 08 06 00)
> Muscadelle

MAI 2019

Dimanche 5 mai, 10 h 30

 Chasse aux œufs
> École du Ruisseau

Du 7 au 23 mai

Exposition « Les Compas »
> Médiathèque Salou Casaïs
(aux heures d'ouverture)

Mercredi 8 mai, 11 h

Commémoration de l'armistice
de 1945
> Monument aux morts

Du 17 au 19 mai

Exposition de l'association
Pinsaguel'Art
> Coursive de la Muscadelle

LA MAIRIE FAIT ÉVOLUER LES HORAIRES DE SES SERVICES POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR

La mairie de Pinsaguel cherche à mieux prendre en compte vos besoins et les contraintes de vos rythmes de vie.

À compter de janvier 2019, de nouvelles grilles horaires sont proposées afin de pouvoir ouvrir un peu plus largement un soir par semaine (accueil de la mairie et médiathèque) et le samedi (médiathèque). Des créneaux de rendez-vous pour vous accueillir pour vos démarches d'urbanisme ou de PACS sont également instaurés afin que vous soyez reçus et accompagnés le mieux possible par les agents administratifs. Vous trouverez, glissée dans ce numéro du journal municipal, une brochure présentant les services municipaux et précisant les nouveaux horaires applicables à compter de janvier 2019.

8 >

FÉVRIER 2019

Samedi 9 février, 20 h 30

Concert de chorales
> Salle des fêtes

Dimanche 24 février, 14 h

Loto organisé par la FNACA
> Muscadelle

MARS 2019

Dimanche 10 mars

Journée de la femme au club de Tennis
> Muscadelle

Samedi 23 mars, de 9 h à 18 h

Bourse aux vêtements.
(Renseignements
au 05 61 72 36 67)
> Muscadelle

Samedi 23 mars

Conférence & assemblée générale
de l'association Les Amis de la
Cité des Confluences
> Salle des fêtes

LE REPAS DES AÎNÉS



Deux cents convives, le Maire et des membres du conseil municipal se sont retrouvés dimanche 13 janvier 2019 à la Muscadelle pour le traditionnel Repas des Aînés. Les intermèdes musicaux ont permis aux amateurs de s'exprimer sur du paso, du tango ou de la valse. Un beau moment de convivialité !